

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'État

le 1er février 2017

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

#### **Séance des 30, 31 janvier et 1er février 2017**

**2017 DVD 20** Transfert de propriété d'un bateau charbonnier - Convention avec la société Loiselet et Daigremont.

**Mme Célia BLAUEL, rapporteure**

-----

#### **Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,**

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le décret n°2011-195 du 06 juin pris pour l'application de l'article 10 de la loi n°200-321 du 12 avril 2000 et relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques ;

Vu le projet de délibération en date du 17 janvier 2017 par lequel par lequel Madame la Maire de Paris lui demande l'autorisation de signer avec la société Loiselet et Daigremont une convention lui transférant la propriété d'un bateau charbonnier ;

Vu l'avis du Conseil du 14e arrondissement en date du 16 janvier 2017 ;

Sur le rapport présenté par Madame Célia BLAUEL, au nom de la 3e Commission,

Délibère :

Article 1 : Madame la Maire de Paris est autorisée à signer, avec le Syndicat des copropriétaires de la copropriété horizontale Brune (14e) représenté par la société Loiselet et Daigremont, une convention lui transférant la propriété d'un bateau charbonnier et lui accordant une subvention en nature. Le texte de cette convention est joint à la présente délibération.

Article 2 : La sortie du bien de l'état de l'actif de la Ville de Paris se fera sur la base de la valeur d'acquisition inscrite au livre d'inventaire, pour une valeur nette comptable de 1 524 euros. Elle sera inscrite au compte 21XX-041. La subvention accordée par la Ville de Paris au bénéficiaire sera constatée par inscription au compte 2044X-041, pour le montant de l'immobilisation, soit 1 524 euros.

**La Maire de Paris,**

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

**Anne HIDALGO**